

**PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE ST-NARCISSE
MRC DES CHENAUX, COMTÉ DE CHAMPLAIN**

**SÉANCE ORDINAIRE
2 septembre 2014**

À une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité, tenue au lieu habituel des séances, le mardi 2 septembre 2014 à 19h30, sont présents, mesdames les conseillères Nathalie Jacob, Mireille Paquin et Linda MacCulloch et messieurs les conseillers René Pinard, Denis Chartier et Gilles Gauthier tous formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Veillette maire.

Monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, est aussi présent.

Monsieur Guy Veillette, maire, ouvre la séance à 19h30 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes et fait la lecture d'un petit texte de réflexion.

2014-09-01

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Denis Chartier,
Appuyé par madame Nathalie Jacob
Et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu et rédigé ;

QUE cet ordre du jour soit annexé à la page 1782 du présent procès-verbal pour faire partie de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité.

(DISPENSE)

2014-09-02

Dispense de la lecture du procès-verbal de la séance du 4 août 2014

Il est proposé par madame Linda McCulloch,
Appuyé par monsieur Gilles Gauthier
Et résolu :

QUE le directeur général est dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du 4 août 2014, ce dernier ayant été transmis par courrier électronique le 29 août 2014 et déposé dans un dossier électronique partagé aux membres du Conseil.

Adoptée à l'unanimité.

2014-09-03

Adoption du procès-verbal de la séance du 4 août 2014

Il est proposé par madame Linda McCulloch,
Appuyé par monsieur Gilles Gauthier
Et résolu :

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 4 août 2014 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

CORRESPONDANCE

- De la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM), nous informant que la FQM a pris position en regard de l'importance du maintien des services postaux en région. La FQM recommande que soit prolongé le processus de consultation sur la fermeture éventuelle de bureaux de poste et que ce processus ainsi que le moratoire soient plus transparents.
- De madame Julie Belzile, agronome à l'emploi de Viridis environnement nous informant d'un projet de recyclage agricole de matières résiduelles fertilisant (MRF) à la Ferme Joviane inc., lequel est prévu à l'automne 2014.
- Invitation du comité Municipalités accessible, à la 6^{ième} rencontre provinciale, « Responsabilités et engagements du loisir accessible dans vos municipalités ». Le jeudi, 30 octobre 2014 à la Maison du citoyen, 184, rue Saint-Eustache à Saint-Eustache.
- Invitation de monsieur Pascal Bonin, maire de Granby, à la journée de formation de l'Association québécoise d'urbanisme (AQU), en partenariat avec la ville de Granby, les 24 et 25 octobre prochain.
- De monsieur Pierre Michel Auger, député de Champlain, nous transmettant un chèque de 800\$, accordé à la municipalité de Saint-Narcisse, dans le cadre de notre demande d'accompagnement financier pour nos activités culturelles estivales.

INFORMATION SUR LES DOSSIERS EN COURS

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), entente relative au transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence (TECQ 2014-2018)

Le 25 août dernier, monsieur Pierre Moreau, ministre, nous informe d'un montant admissible de 836 795\$, lequel pourra nous être remis dans le cadre du programme TECQ 2014-2018. Pour ce faire, la municipalité devra réaliser, selon l'ordre pré-établi :

- des travaux de mise aux normes de l'eau potable et d'assainissement;
- des études qui visent à améliorer la connaissance des infrastructures municipales;

(LE)

- le renouvellement des conduites d'égout et d'eau potable;
- des travaux de voirie locale, rues ou routes locales, des infrastructures liées à la gestion des matières résiduelles, des travaux de construction et rénovation de bâtiment municipaux et d'infrastructures municipales à vocation culturelle, communautaire, sportive ou de loisirs.

Également les nouvelles modalités du programme offrent la possibilité d'utiliser l'équivalent de 20% de la somme sans tenir compte de l'ordre des priorités.

Installation d'un monte-personne au centre communautaire (quittance finale)

Le 20 août 2014, monsieur Francis Giroux, propriétaire de la compagnie Adaptation 04, ayant obtenu un sous-contrat de la compagnie Rénovation Guy Lord, nous a fait parvenir une quittance finale dans le cadre du projet d'installation d'un monte-personne au centre communautaire.

Commission scolaire du Chemin-du-Roy, plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2014-2017

Madame Hélène Corneau, directrice générale de la commission scolaire du Chemin-du-Roy, nous a fait parvenir le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2014-2017, adoptée par le conseil des commissaires de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy le 22 janvier dernier et dont des modifications ont été adoptées les 7 mai et 30 juin 2014.

Bris à la conduite de Société en commandite Gaz Métro

Le 30 juillet dernier, lors de travaux d'excavation sur la rue Saint-François-Xavier, la conduite de Gaz Métro a été endommagée par la pelle hydraulique. La compagnie Société en commandite Gaz Métro nous tient responsables des dommages causés à leur conduite. Aussi, notre compagnie d'assurance a été avisée de l'incident.

Commission de protection du territoire agricole du Québec, avis de non-conformité au dossier de madame Suzanne St-Arnaud

La déclaration datée du 1^{er} juillet 2014, produite à la Commission pour procéder au lotissement ou à l'aliénation d'une superficie du lot 477-P selon les droits aux articles 101 et 103 de la loi est non conforme à la loi.

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

Monsieur Robert Poëti, du ministère des Transport du Québec, nous informe qu'une subvention de 145 556\$ nous est accordée pour l'année 2014, dans le cadre du volet principal du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

RAPPORT D'ACTIVITÉS PAR LES ÉLUS

Depuis la séance régulière du 4 août dernier, les élus municipaux ont eu à participer à certaines activités, réunions ou comités. Chacun des élus dresse le bilan de leur participation au cours du dernier mois.

PRISE EN COMMUNICATION DES COMPTES

Monsieur Guy Veillette, maire, demande à l'assemblée de prendre connaissance de la liste des comptes à payer et des comptes payés, laquelle liste est disponible à l'entrée de la salle du Conseil. (PÉRIODE)

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES COMPTES PRÉSENTÉS

- Aucune question.

2014-09-04 **Adoption des comptes**

Il est proposé par monsieur René Pinard,
Appuyé par madame Mireille Paquin
Et résolu :

QUE les comptes soient adoptés tels que présentés sur les listes annexées à la fin du ou des procès-verbaux du mois de septembre 2014 et le paiement en est autorisé.

Adoptée à l'unanimité.

2014-09-05 **Demande du Centre d'Action Bénévole de la Moraine pour obtenir la gratuité du centre communautaire le 22 septembre prochain lors de leur activité annuelle de la « Rentrée des bénévoles »**

ATTENDU que le CAB de la Moraine organise l'activité annuelle de la rentrée des bénévoles le 22 septembre prochain et qu'il demande la possibilité d'utiliser le Centre communautaire gratuitement ;

ATTENDU qu'une conférence sera donnée par madame Blandine Soulmana sur la résilience et le lâcher prise;

ATTENDU que l'activité se terminera par un repas;

À CES CAUSES, il est proposé par madame Mireille Paquin,
Appuyé par monsieur Denis Chartier
Et résolu :

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Narcisse acquiesce à la demande du CAB en offrant la gratuité d'utilisation du Centre communautaire pour l'activité du 22 septembre prochain;

Adoptée à l'unanimité.

2014-09-06 **Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)**

ATTENDU que la municipalité de Saint-Narcisse compte réaliser des travaux afin d'améliorer le réseau routier municipal et qu'elle compte investir plus de 45 000\$ dans le drainage, le remplacement et la construction de ponceaux dans le rang Saint-Pierre et rang des Chutes Nord, réaliser le drainage de la rue Saint-François-Xavier ainsi que refaire une section de pavage de la route du Moulin;

ATTENDU que la municipalité a fait parvenir une demande d'aide financière de 35 000\$ à monsieur Pierre Michel Auger, député de Champlain, dans le cadre du programme PAARRM;

ATTENDU que la municipalité demande à monsieur Auger de prioriser la demande de la municipalité étant donné les nombreux travaux de réfection de voirie à être réalisés au cours des prochaines années afin de pallier à la désuétude des rangs;

(À CES CAUSES)

À CES CAUSES, il est proposé par madame Nathalie Jacob,
Appuyé par monsieur René Pinard
Et résolu :

QUE le conseil municipal demande au député provincial de prioriser la demande de la municipalité de Saint-Narcisse et de lui accorder un soutien financier de 35 000\$ pour toutes les raisons citées précédemment.

Adoptée à l'unanimité.

Abstention Madame Nathalie Jacob, conseillère, indique au maire et aux autres membres du conseil qu'elle se retire de la table du conseil pour ne pas participer aux discussions et décisions concernant le prochain point, cette dernière étant la mère de monsieur Jean-François Massicotte.

2014-09-07 **Bourse d'études Théodore-Baril / Mary-Trépanier, lauréat 2014**

ATTENDU que les membres du jury, conformément à l'article 7 du règlement portant le numéro 1999-11-353 relatif à la Bourse Théodore-Baril/Mary-Trépanier, recommandent que la bourse pour l'année 2014 soit versée à monsieur Jean-François Massicotte étudiant à l'Université Laval en Médecine;

ATTENDU que selon le rapport de madame Lauraine Gauthier, membre et représentante du jury de sélection, monsieur Jean-François Massicotte a satisfait aux exigences décrétées par la réglementation municipale ;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Gilles Gauthier,
Appuyé par monsieur Denis Chartier
Et résolu :

QUE le Conseil autorise l'émission d'un chèque au montant de 1 000\$ à monsieur Jean-François Massicotte, demeurant au 691, 3^e rang à Saint-Narcisse;

QUE le Conseil félicite, monsieur Jean-François Massicotte, fils de madame Nathalie Jacob et de monsieur Gaétan Massicotte de Saint-Narcisse, lauréat 2014 de la Bourse Théodore-Baril / Mary-Trépanier;

QUE les membres du Conseil réitèrent leurs sincères remerciements à la fondation de monsieur Marcel Trudel, historien décédé en janvier 2011, pour sa généreuse contribution à la bourse d'études Théodore-Baril / Mary-Trépanier, bourse décernée depuis 1999 à un étudiant ou une étudiante universitaire, ayant des origines narcissoises, afin de lui apporter un soutien financier.

Adoptée à l'unanimité.

La conseillère mentionnée en abstention revient à la table du conseil pour participer à la poursuite de la rencontre

2014-09-08 **Acception des soumissions pour la fourniture et l'installation de miroirs pour notre salle d'entraînement au nouveau gymnase**

ATTENDU que la municipalité de Saint-Narcisse désire obtenir des miroirs pour sa salle d'entraînement au nouveau gymnase;

ATTENDU que la municipalité a procédé à des appels d'offres pour la fourniture, l'installation et la livraison de miroirs;

(ATTENDU)

ATTENDU que deux compagnies dans le domaine de la vitrerie avaient été invitées à soumissionné dont : Vitrerie Borgia et Vitrerie V-M-L;

ATTENDU les résultats des soumissions incluant les taxes au tableau ci-joint :

Liste des compagnies :	Montant des soumissions :
Vitrerie Borgia	1 760,92\$
Vitrerie V-M-L	3 500,00\$

ATTENDU que la soumission de la compagnie Vitrerie Borgia était la plus basse;

À CES CAUSES, il est proposé par madame Nathalie Jacob,
Appuyé par monsieur Denis Chartier
Et résolu :

QUE le préambule fait partie de la présente résolution ;

QUE le conseil mandate Vitrerie Borgia, pour la fourniture des miroirs de 3/8 de pouce d'épaisseur pour notre salle d'entraînement au gymnase, incluant : 2 miroirs de 60''X52'', 2 miroirs de 96''X60'', 1 miroir de 72''X60'', aussi, la membrane protectrice, les moulures, le silicone l'installation et la livraison est incluse, pour un montant total de 1 760,92\$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité.

2014-09-09

Mandat à madame Martine Baribeau, notaire, pour la préparation des actes notariés et de leurs enregistrements au bureau des droits de la Publicité pour l'acquisition des servitudes dans le cadre de notre projet de mise aux normes de l'eau potable

ATTENDU que pour la réalisation des travaux de mise aux normes de l'eau potable la municipalité se doit d'acquérir des servitudes pour le passage des conduites d'eau potable et l'aménagement du puits P-14:

ATTENDU que des ententes sous seing privé ont été signées entre la municipalité et monsieur Normand Cossette ainsi que madame Ariane Veillette pour l'acquisition des servitudes;

ATTENDU que la municipalité se doit de mandater un notaire pour la préparation des actes notariés pour la réalisation de son projet;

À CES CAUSES, il est proposé par madame Mireille Paquin,
Appuyé par madame Linda McCulloch
Et résolu :

QUE le Conseil mandate madame Martine Baribeau, notaire pour la préparation des actes notariés et de leurs enregistrements au bureau des droits de la Publicité pour l'acquisition des servitudes dans le cadre de notre projet de mise aux normes de l'eau potable.

QUE le Conseil mandate monsieur Guy Veillette, maire et monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, pour signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Narcisse, les actes notariés préparés par madame Martine Baribeau, notaire.

Adoptée à l'unanimité.

(CONSTITUTION)

2014-09-10

Constitution d'une petite caisse au montant de 100\$ est remise aux personnes responsables de la salle d'entraînement et du gymnase pour les revenus et dépenses

ATTENDU la nécessité de constituer une petite caisse au montant de 100\$ afin de faciliter les encaissements des inscriptions;

ATTENDU qu'un montant de 100\$ est déposé dans la petite caisse comme montant de départ;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur René Pinard,
Appuyé par madame Linda McCulloch
Et résolu :

QUE le Conseil accepte la constitution d'une petite caisse incluant 100\$ est remise aux personnes responsables de la salle d'entraînement et du gymnase pour les revenus ainsi que les dépenses et autorise madame Christine Trudel, secrétaire trésorière adjointe à émettre un chèque au montant de 100,00\$ pour la petite caisse.

Adoptée à l'unanimité.

2014-09-11

Mise à jour des rôles de perception, écritures comptables

ATTENDU la réception d'une demande le 1^{er} août 2014, de madame Diane Thibeault, propriétaire de P-A Thibeault, pour le crédit des taxes des différents services municipaux pour la vacance de son logement de la rue principale;

ATTENDU qu'il y a lieu de corriger le rôle de perception pour soustraire au dossier de la compagnie P-A Thibeault les taxes de services de son logement étant située au 381, rue Principale, son logement vacant en date du 1^{er} octobre 2014;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier le rôle de perception pour tenir compte du recensement des chiens et qu'il est nécessaire d'ajuster nos listes pour tenir compte des modifications apportées depuis le recensement;

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Gilles Gauthier,
Appuyé par monsieur Denis Chartier
Et résolu :

QUE le conseil autorise madame Christine Trudel, secrétaire trésorière adjointe, à faire les écritures comptables au rôle de perception pour soustraire les taxes de services au dossier de la compagnie P-A Thibeault en date du 1^{er} octobre 2014, le logement étant située au 381, rue Principale à Saint-Narcisse;

QUE le conseil autorise madame Christine Trudel, secrétaire trésorière adjointe, à faire les écritures comptables pour ajouter une licence de chien au dossier de monsieur Daniel Veillette situé au 341, rang 2 Sud et d'ajouter une licence de chien au dossier de monsieur Alexandre Mongrain situé au 41, chemin du Barrage à Saint-Narcisse.

Adoptée à l'unanimité.

2014-09-12

Résolution d'appui à la situation des services postaux en milieu rural

ATTENDU que Postes Canada a annoncé un nouveau plan d'action visant son retour à la viabilité financière d'ici 2019 ;

ATTENDU que ce plan d'action comporte cinq initiatives, dont celles de l'arrêt de la distribution du courrier à la porte pour le tiers des ménages canadiens par la mise en place de boîtes postales communautaires, d'une rationalisation des opérations grâce à la technologie et la consolidation des services et d'une réduction de la main-d'œuvre de 6000 à 8000 postes par attrition et négociation d'ici 2019;

ATTENDU que l'importance d'assurer la livraison du courrier partout sur le territoire du Québec, que l'on soit en milieu urbain ou en ruralité;

ATTENDU que la fermeture des points de services en milieu rural a une incidence directe sur l'occupation du territoire et la vitalité des milieux;

ATTENDU qu'il existe des avenues qui méritent d'être analysées sérieusement avant d'envisager la fermeture et qu'il est nécessaire de prendre le temps de bien analyser les situations et trouver les meilleures solutions pour maintenir une desserte de services respectable;

À CES CAUSES, il est proposé par madame Linda McCulloch
Appuyé par monsieur René Pinard
Et résolu :

DE DEMANDER à la ministre responsable de la Société canadienne des postes au gouvernement fédéral, M^{me} Lisa Raitt, de :

- Faire en sorte que le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste situés dans de petites villes ou en région rurale protège le caractère public des bureaux de poste et permette également d'amorcer la réflexion visant l'accessibilité aux services;
- Supprimer les nombreuses exceptions que prévoit le *Protocole du service postal canadien* relativement à la fermeture des bureaux de poste visés par le moratoire;
- Prolonger le processus de consultation sur la fermeture éventuelle de bureaux de poste et rendre ce processus et le moratoire plus transparents;
- Mettre en place un ombudsman indépendant qui aurait la responsabilité de déterminer si Postes Canada a satisfait ou non aux exigences du Protocole;
- Établir un processus décisionnel raisonnable, uniforme et démocratique relativement aux modifications à apporter au réseau postal et au réseau de livraison (fermeture ou réduction de la taille des bureaux de poste publics, retrait de boîtes aux lettres rurales, etc.) à la suite de consultation avec la population et d'autres intervenants;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la Fédération canadienne des municipalités, à la Fédération québécoise des municipalités, aux syndicats des travailleurs et travailleuses des postes.

Adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

- Monsieur Émilien Rousseau, demande au conseil pourquoi la municipalité paye un montant de 76 056,01\$ à la MRC des Chenaux. Monsieur Guy Veillette, maire, lui explique que c'était pour défrayer le coût de tous les services offerts par la MRC.

2014-09-13

Clôture de l'assemblée

ATTENDU que l'ordre du jour est épuisé ;

(À CES CAUSES)

À CES CAUSES, Il est proposé par monsieur Denis Chartier,
Appuyé par madame Mireille Paquin
Et résolu :

La clôture de l'assemblée à 20h17.

Adoptée à l'unanimité.

M. Guy Veillette, maire

M. Stéphane Bourassa,
Directeur général